

VARIF DES 'PETITES ANNONCES'

Deux sous le mot: minimum de 50 sous. Quatre insertions pour le prix de trois. Annonces classifiées en 10 pts. La ligne 12 centims.

LE COLON

Fondé le 1er mars 1917

ORGANE REGIONAL PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

RECEVEZ LE JOURNAL DE CHEZ VOUS

Abonnement \$1.50 par année payable d'avance.

Les Imprimeurs de Roberval Ltée., Edit.-Prop.

Organe des Comtés Roberval et Lac St-Jean

Rédigé en Collaboration.

Notre caractère Français

Ce qui fait le charme de la Province de Québec aux yeux de maints touristes, c'est son caractère français. Nos habitudes et coutumes diffèrent des leurs et c'est surtout ce qui les intéresse.

Certes, notre province possède des routes excellentes et bien entretenues, des sites historiques remarquables, des beautés naturelles incomparables, mais ce qui attire, chez-nous, ce qui nous est particulier en Amérique du Nord, c'est notre caractère français, notre langue, nos habitudes, notre table, notre hospitalité.

Malheureusement, nous avons multiplié, inutilement d'ailleurs, les affiches anglaises souvent de mauvais goût, aux devantures de nos hôtels, tavernes, magasins, garages, etc., dans l'unique but d'attirer l'attention du touriste. Nous n'avons fait que l'éloigner.

Si les étrangers viennent chez-nous, c'est pour y trouver du nouveau, du différent, et ce n'est pas en les recevant à l'anglaise, ou à l'américaine qu'on les encouragera à revenir.

Enlevons sans plus tarder les réclames anglaises inutiles de nos places publiques, de nos hôtels, tavernes, garages, magasins, etc. et remplaçons-les par des affiches rédigées en français, et nous y gagnerons de toute façon.

Soyons aimables et hospitaliers, accueillants. Surtout, ne grossissons pas nos prix car nous chasserions, du coup, cette clientèle de choix qui s'appelle les touristes et qui nous rapporte des millions par année.

Nettoyons, blanchissons, plantons des arbres et des fleurs, rendons propres et gais les abords de nos demeures.

En général, la cuisine de nos hôtels et pensions est excellente: maintenons sa bonne réputation. Présentons un menu rédigé dans les deux langues, si l'on veut, mais en français d'abord.

Soyons discrets et obligeants envers tous les touristes, mais surtout envers ceux qui voyagent avec leur famille.

Les femmes et les enfants sont extrêmement sensibles aux petits soins. Sachons leur faire plaisir et prévenir leurs besoins. Conservons jalousement toujours notre bonne réputation.

FESTIVAL EN L'HONNEUR DE DOLLARD, A ROBERVAL

DANS LA COUR DU COLLEGE

Vendredi le 24 mai à 2 hrs et demie p.m.

PROGRAMME

- 1.—ENTREE. Fanfare. 2.—EVOLUTION de FANTAISIE. Parade. 3.—HYMNE à DOLLARD. Chant. 4.—DISCOURS à DOLLARD. R. G. Dubois. 5.—BARRÉS à BOULES. Un groupe. 6.—SAUTS. Un groupe. 7.—MASSUES. Un groupe. 8.—EXERCICES sur cheval allemand. Gymnastes. 9.—JEUX et COURSES. Amateurs. 10.—EXERCICES D'EQUILIBRE. Amateurs. 11.—PYRAMIDES. Un groupe. 12.—TABLEAU VIVANT. Dollard.

O CANADA.

Le Trio Lyrique SAMEDI SOIR à Roberval



C'est le vingt-cinq mai que le TRIO LYRIQUE donnera son grand concert à ROBERVAL. Tout le monde connaît les artistes qui composent ce groupe musical. Ils chantent avec une perfection achevée et surtout où ils sont allés ils ont remporté des triomphes extraordinaires. Les billets sont actuellement en vente à la pharmacie du Docteur H. PINAULT. Ils s'enlèvent rapidement et on ferait bien de ne pas retarder à revenir sa place.

ALLONS, ENFANTS DE LA PATRIE LE JOUR DES 'CHAINES' EST ARRIVE...!

Bien fini, le temps où le goût était de dissenter scientifiquement dans les salons et d'y aller chacun de sa petite maxime...! C'était bon tout au plus pour les gens du XVIIe siècle.

Se creuser la cervelle, se gratter le crâne pour trouver une idée neuve, et la présenter sous une forme non moins neuve, n'est pas un jeu pour les modernes... Il faut de l'électricité partout, sauf dans les cerveaux, où le moindre lampion paraît suffisant. Aussi, sommes-nous plus friands de vitesse, de tapage et d'inventions qu'aviles de réflexion. Comment ce mot austère pourrait-il s'accommoder de l'agitation universelle?

Des imaginations fertiles ne pouvaient manquer de se mettre au service de cette frénésie et de souffler sur les passions les plus frivoles, les plus bizarres, les plus puériles. Leurs efforts ne furent pas sans succès.

Il n'y a pas longtemps que la mode fut au Yo-Yo. Qui ne se souvient de l'inconcevable vogue de ce divertissement? C'était un vrai bonheur que d'avoir un Yo-Yo dans sa poche. Qui n'en avait pas était un dégradé. Aussi, avec quelle complaisance on l'étalait au coin des rues...!

Plusieurs, des spécialistes, jouaient de l'instrument avec une dextérité remarquable. Ils réalisaient de véritables tours de force qui les juchaient bien au-dessus de leurs semblables.

Il devint si populaire ce merveilleux outil qu'il entra triomphalement au théâtre, où l'on servit du Yo-Yo au spectateur épaté. Ce fut l'apogée, mais la corde se cassa, et il fut vite oublié, comme les "puzzles" et autres nourritures intellectuelles.

Maintenant, c'est la poste qui prend de l'importance. Tout le monde écrit, et pour le courrier. Les moins amateurs de ce passe-temps secouent leur paresse naturelle et tordent le cou de la belle façon à leur apathie. On tire d'un placard quelque chose de la vieille bouteille d'encre et le papier jauni pour se livrer à un emploi qui est devenu... lucratif. Les plumes ne cessent plus de grincer... C'est l'emballage général... Ceux-là mêmes qui furent d'abord sceptiques ont été finalement gagnés par l'enthousiasme du courant nouveau. Diable! pour devenir riche, il vaut bien qu'on s'impose quelque légère peine. Et chacun suppute ses chances d'entasser des sommes importantes sur... un dix sous que l'on n'a plus. Pour ne pas manquer le but, quels soucis l'on se donne quels tracas! On y pense le jour et on en rêve la nuit.

Le jour, c'est la crainte que la chaîne ne se rompe qui poursuit comme une hantise; la nuit, tantôt la chaîne étrangle grâce aux anneaux imaginaires qu'on lui forge; tantôt, hélas! on entend tomber les anneaux de cette chaîne avec un son d'ironie. C'est un véritable cauchemar qui donne froid dans le dos, parce qu'il y a dans le jeu quelque chose d'émouvant: si la chaîne se rompt, c'en est fait des plus belles espérances...! Alors, comme dit le fabuliste adieu reaux, etc... Entre temps, on prépare une tire-lire pour les dix sous qui n'arrivent pas... et l'on fera le compte des dix sous qui sont partis. Histoire de s'assurer si le métier rapporte.

Moralité de l'histoire: la fortune tient parfois à un cheveu mais les dix sous n'ont pas de cheveux.

CAPUCINE.

20 mai /35.

GAGNANTES

Les gagnantes des couverts tirés par Mlle Blanche Dumais, Rolande Gauthier et Béatrice Morin de cette ville, ont été gagnés par Mlle Alphonse Fortin, Mme J. A. Cloutier et Mme Ph. Gonthier.

FUNERAILLES DE M. ERNEST PARENT

Le 18 mai en l'Eglise Notre-Dame de Roberval, ont eu lieu les funérailles de M. Ernest Parent, âgé de 85 ans et 8 mois, décédé à la résidence de sa belle-fille madame Vve Thomas Parent, le 16 mai dernier.

Il laisse dans le deuil, sa belle-fille, madame Thomas Parent ses fils: MM. Elzéar, de Roberval, Joseph, Employé civil, de Washington; ses filles: Mes Jos Saulnier, (Marie), Jos. Rossignol (Eva), de Chicoutimi et Georges Guillemette, (Aurore) de Roberval; son frère, M. Alphonse Parent, de Chicoutimi; ses sœurs: Mmes Vve Baptiste Chaffour, de Montréal; et Alfred Lavoie, de Roberval; une belle-sœur: Mme Vve Octave Parent, de Montréal; ses petits-enfants: Thomas-Louis, Armand, Charles, Maurice et Alphonse Parent, de Roberval; M. Louis-Gérard Parent, de Rouyn en Abitibi, le Dr Ernest Parent, de Washington, Joseph, Chimiste, et Paul, Etudiant, de Washington, M. le Dr Georges Beausartch et Mme, de Washington, Adrien Saulnier, marchand, Paul Saulnier, agronome, Ths-Eug. Saulnier, comptable, Jules et Georges Saulnier, étudiants, de Chicoutimi.

Le défunt était le neveu de feu Etienne Parent.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Thomas Tremblay, Principal et le service fut chanté par M. l'abbé J. A. Bourgoing, curé, assisté de MM. les abbés Lionel Simard et Edilbert Lévesque, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient ses neveux: MM. Cléophe-Lavoie, Jos Parent, et MM. Onésime Morin et Pitre Girard, M. Elzéar Parent, son fils, portait la croix. Les coins du drap étaient tenus par ses petits-fils: Thomas-Louis, Armand, Charles et Lionel Parent.

On remarquait au choeur, le Rév. M. Thomas-V. Marcoux chapelain des Ursulines, M. l'abbé Thomas Tremblay, les RR. FF. Maristes.

Conduisaient le deuil: ses enfants, ses petits-enfants, ses gendres: MM. Joseph Saulnier, Joseph Rossignol, Georges Guillemette, son frère, M. Alphonse Parent, ses neveux: MM. Jos Parent, Léon Parent, J. A. Thibault, N. P. et Mme Thibault, Mme J. O. Gagnon, et son fils Paul, de Chicoutimi, J. E. N. Boivin, et son fils Marius, Mme Jos Parent et ses fils Lionel et Adélaïde, Mme Alfred Lavoie, M. et Mme Cléophe Lavoie, Madame Jos Saulnier, Mme Georges Guillemette et leurs fillettes, Mme Elzéar Parent.

On remarquait dans le cortège, M. Ilas Gagnon, maire, et Mme Gagnon, M. Robert Bergeron, Magistrat, M. Armand Boily, avocat, M. Léonce Lévesque, notaire, MM. Paul Ouellet, Alfred Lévesque, Jos Larouche, Lauréat Lévesque, H. Girard, avocat, Georges Potvin, avocat, Alfred Blackburn, Johnny Blackburn, J. B. Dumont et Mme Dumont, M. et Mme J. A. Binet, M. et Mme Osias Gagnon, MM. Armand Sylvestre, avocat, Hector Harvey, Antonio et Jules Tremblay, Emile Moreau, Registrateur, Jules-H. Leclerc, H. Harvey, Wilbrod Gauthier et Mme Gauthier, Phidyme Gauthier, Léonce Perron, Henri et Léo Lapierre, Napoléon Gauthier, de St-Prime, et un grand nombre d'autres.

La famille a reçu un grand nombre de marques de sympathies.

NAISSANCE A ST-FELICIE

M. et madame Haldaige Laflamme, (née Gérauda Desgagné), sont les heureux parents d'une fille née le 15 mai et baptisée le 16 sous les prénoms de Marie, Maleleine, Gaétane. Le bébé a eu pour parrain et marraine M. et Mme Alphonse Simard, oncle et tante de l'enfant. Mlle Georgette Desgagné, tante de l'enfant, était la porteuse.

FUNERAILLES DE M. LOUIS LIZOTTE

A St-Jean de Brébeuf de Roberval. Les funérailles de M. Louis Lizotte, un des vieux citoyens de Roberval, dont nous annonçons le décès la semaine dernière, ont eu lieu en l'église paroissiale de St-Jean de Brébeuf de Roberval, samedi matin dernier, à 9.45 hrs.

Pour la circonstance l'église était revêtue de ses plus riches ornements de deuil et nombreux parents et amis assistaient.

Le levé du corps fut faite par M. l'abbé Geo. Tremblay, curé, qui a aussi chanté le service, assisté de MM. les abbés Lionel Simard et Edilbert Lévesque, comme diacre et sous-diacre.

Des messes basses furent dites aux autels latéraux par M. l'abbé Thomas Tremblay, Principal de l'Ecole Normale, de Roberval et Martin Drouin, vicaire à Chambord.

Les porteurs du corps étaient: M. Joseph Simard, capitaine, Joseph Tremblay, Rémi; Adélarde Harvey, amis de la famille et ses neveux MM. Philippe Pelletier, J. A. Brassard et Lauréat Lévesque, de Roberval.

Les coins du drap étaient tenus par MM. Joseph Lévesque, Louis Lévesque, Luc Simard et E. A. Rinfret, de Roberval.

M. Maurice Lizotte, petit-fils du défunt, portait la croix.

Le défunt qui était âgé de 8 ans, laisse dans le deuil: 3 fils: MM. Arthur, Ernest et Georges Lizotte, de Roberval et une fille: Mme Henri Girard (Hénédine) de Roberval.

Lui survivent aussi deux frères: MM. Achille, de St-Félicien, Luc, de Cowansville, Ont., ainsi que quatre sœurs: Mme Arthur Pelletier, (Mary); Mme Vve Tommy Jam (Justine) de Harbors, Mme Vve Auguste Pelletier, (Georgiana) et Mlle Clara Lizotte, de Roberval. Il laisse aussi 11 petits-enfants: Maurice, Hélène (Mme Jos Fortin) Gérard, Joseph, Cécile, Simone, Lucille et Charlotte Lizotte; Raymond et Marie-Joseph Girard, et Lyse Lizotte; ainsi que quatre-arrières-petits-enfants: Guy et René Fortin, Madeleine Girard et Claude Lizotte et un grand nombre de neveux et nièces.

L'inhumation eut lieu dans le cimetière de Roberval. "Le Colon" réitére à la famille ses plus sincères sympathies.

Nous publions ci-après la liste des sympathies reçues par la famille: Un trentain grégorien, par M. Ernest Lizotte.

Messes: Un trentain grégorien: Mme Achille Lizotte, M. Luc Lizotte et Mlle Clara Lizotte, Mmes Arthur Pelletier, Auguste Pelletier, MM. et Mmes Georges Lizotte, Henri Girard, Raymond Girard, Arzotte, Jos. Fortin, Chicoutimi, Maurice Lizotte, Gérard Lizotte, La famille Arm. Lacombe, Mme Dominique Guay, M. Nathanaël Boivin, M. et Mme Ilas Gagnon, famille J. E. Potvin, Mlle Alice Guay, M. et Mme Georges-Henri Gaudreault, M. Louis Lévesque, M. Jean-Charles Paradis, Mme Vve J. W. Villeneuve, Québec, la famille Luc Simard, M. et Mme Eudore Racine, Chicoutimi, M. Hidola Girard, M. et Mme Tanerède Garant, M. et Mme Samuel Sallant, Québec, M. Armand Boily, M. et Mme Philippe Pelletier, M. Joseph Néron, Chicoutimi, M. et Mme Wilfrid Allaire, La famille E. R. Truchon, famille André Donaldson, M. et Mme Henri Delisle, M. et Mme Lauréat Lévesque, M. et Mme Emile Moreau, Sr, M. et Mme J. Alfred Brassard, (Alph.) M. et Mme Alphonse et Charles Brassard.

Bouquets spirituels et sympathies: Mmes Cécile, Lucille, Simone et Charlotte Lizotte, Marie-Joseph Girard, MM. Léonce Pelletier, Paul-Emile Pelletier, Mme Vve Joseph-Elz. Fortin, famille J. A. Thibault, M. et Mme Alfred Grenier, M. Joseph R. Tremblay, MM. et Mmes J. B. Gauthier, Isidore Couture, M. Aurélien Grenier dit Simard, MM. et Mmes Herm. Harvey, Simon Cimon, famille Arthur Rinfret, Mme Vve J. B. Hudon,

FETES DU CONVENTUM

Collège Notre-Dame A ROBERVAL

MEMBRES du COMITE D'HONNEUR

Les Fêtes du Conventum du Collège Notre-Dame sont, on ne peut plus, d'actualité. Nous sera-t-il permis de lancer un vibrant appel à tous les amis de la cause. Bon nombre d'anciens ont spontanément répondu et nous les remercions. Mais plusieurs noms manquent encore à l'appel, bien que désireux de participer activement à ces fêtes.

A peine un mois nous sépare de ces assises grandioses et il est d'une importance capitale pour le Comité d'organisation, de connaître, sous le plus bref délai, les noms de ceux qui seront des nôtres en ces fêtes mémorables. Nous vous demandons donc instamment de ne plus oublier, ni différer. Donnez votre adhésion. Nous désirons rencontrer tous les anciens sans exception. Tous sont les bienvenus.

Il nous est agréable d'ajouter, à cette note brève, la liste des distingués personnages qui ont bénévolement accepté de faire partie de notre Comité d'honneur. Patronné en haut lieu, nous avons la conviction que vous collaborerez avec nous à faire de ces fêtes des jours inoubliables.

COMITE D'HONNEUR DES FETES

PATRONS HONORAIRES.

Son Excellence Monseigneur Chs Lamarche, Ev. de Chicoutimi. Rév. F. Marie-Stratonique, fondateur du Collège et Provincial des Frères Maristes.

Rév. J. A. Bourgoing, V. F., curé de Notre-Dame de Roberval. Rév. Geo. Tremblay, curé de St-Jean de Brébeuf de Roberval. Hon. E. Moreau, M.C.E., Président de la Commission Scolaire. M. le Docteur Léonard Duguay, Député au Fédéral. Son Honneur M. Ilas Gagnon, Maire de la ville de Roberval. Son Honneur M. Pitre Girard, Maire de la paroisse de Roberval. M. J. Ed. Boily, Inspecteur Régional des Ecoles.

PRESIDENTS HONORAIRES.

Rév. Frs Marie-Eparque, Doyen des anciens directeurs du Collège. Rév. Chs-Eug. Girard, Doyen des anciens élèves-prêtres. Fr Jules Constantin, Doyen des anciens commissaires.

VICE-PRESIDENTS HONORAIRES.

(Commissaires actuels)

M. Osias Gagnon, Industriel, de Roberval. M. Alphonse Binet, Plombier, de Roberval. M. Thomas-Louis Bergeron, avocat, de Roberval. M. Tanerède Garant, Secrétaire de la Ville de Roberval.

DIRECTEURS HONORAIRES. (Elèves de la première classe de 1897)

MM. Alexandre Bilodeau, Charles Bilodeau, Israël Dumais, Joseph Fortin, Ladislav Girard, Roméo Gauthier, Roméo Labrecque, Auguste Labrecque, Henri Lalancette, Alphonse Lindsay, Joseph Lavoie, Roch Lindsay, Onésime Morin, Arthur Ouellet, Ludger Parent, Joseph Parent, Wilbrod Poitras, Alexandre Ross, Arthur Rinfret, Edmond Têtu, Emile Tremblay, Joseph Trottier, Arthur Potvin.

MEMBRES HONORAIRES. (Anciens Commissaires)

MM. Luc Simard, Herménégilde Harvey, André Duhamel, L. P. Huot, David Néron, H. D. Brassard, Armand Boily, Ernest Potvin, Alphonse Parent, Errol Lindsay, Georges Lévesque, Adélarde Leclerc, J. B. Dumont, Albert-G. Naud, Excurie Tremblay, Alfred Boivin, Alfred-J. Brassard, Wellie Potvin, Elie Guay, Philiat Hamel, Armand Lacombe, J. E. Bouchard, Geo. P. Marcotte, Chs-E. Boily, Insp. d'écoles.

UNE COUPE A L'A. C. J. C.

Donnée par M. J. E. Moreau

Récemment M. et Mme J. Emile Moreau, fils, de cette ville, recevaient les membres de l'Association Sportive et du Club de goudet de l'A.C.J.C., de Roberval, ainsi que leur aumônier M. l'abbé Lionel Simard, vicaire, de Notre-Dame.

Lors de cette réunion un thé fut servi et M. Moreau a remis une coupe en argent au Président du Cercle Lamarche, M. Léo de la Boissière, comme témoignage de reconnaissance pour la charge d'entraîneur du club qu'on lui avait confiée cet hiver.

Après avoir parlé longuement de leurs exploits durant l'hiver, les joueurs et membres se retirèrent en réitérant leurs sincères remerciements à M. et Mme Moreau.

Messages: M. Luc Lizotte, M. et Mme Alex. Godin, Chicoutimi.

UN MEMBRE,

NUL DANGER DE GUERRE EN EUROPE.

"PAS DU MOINS POUR LE MOMENT", affirme M. Jan De Kuyper, célèbre distillateur.



Messrs. John De Kuyper & Son

Je ne crois pas encore au danger d'une guerre en Europe", a affirmé M. Jan De Kuyper, de Rotterdam, Hollande, au cours d'une entrevue donnée à l'un de nos représentants, récemment. M. De Kuyper fait une tournée en Amérique pour la firme fabriquant le fameux genièvre du même nom. "Natu- rellement, a-t-il ajouté, j'ai quitté l'Europe, il y a plus de cinq semaines et je ne suis pas plus informé que les journaux au sujet des derniers événements qui se sont produits en Allemagne et dans d'autres pays. A l'époque de mon départ tout était calme et malgré le réarmement de certains pays, je ne crois pas à une autre guerre, du moins pour le moment. Je suis certain que le chancelier Hitler n'a pas l'intention d'affronter une alliance européenne. Il est même douteux qu'il soit préparé suffisamment pour entreprendre une guerre d'une telle envergure.

brillante et particulièrement en Hollande, pays qui n'a pas abandonné le bloc-or. La politique monétaire de notre gouvernement a donc pour effet de ralentir notre commerce d'exportation et le chômage considérable. Nous devons avoir des élections générales, l'an prochain. Le Parti nationaliste-socialiste a de grandes chances d'arriver au pouvoir. Nous ne pouvons encore prédire quelle sera sa politique. Le premier ministre actuel n'a pas l'intention d'abandonner le bloc-or tant que la France, l'Angleterre et les Etats-Unis ne se seront pas entendus pour stabiliser leurs monnaies respectives.

Le Commerce des Spiritueux
Interrogé sur la décision du gouvernement canadien de diminuer les droits d'accise sur les spiritueux, M. De Kuyper a déclaré que cette mesure donnera certainement une nouvelle impulsion au commerce des liqueurs. "De plus, a-t-il dit, cela tendra à enrayer la contrebande. Ainsi, aux Etats-Unis notre genièvre est vendu jusqu'à 40 cents de moins par bouteille qu'au Canada. Il est donc contrebande, pour certaines quantités, pour certaines personnes, qui ne se gênent pas pour le faire, d'ailleurs. Ces gens l'achèteront maintenant au Canada à un prix aussi raisonnable et même moindre."

M. De Kuyper a ajouté que certains pays avaient enregistré une diminution parfois de 20% dans leurs exportations de spiritueux et notamment la Grande-Bretagne. "Quant à nous, nous avons enregistré une diminution de 5 à 6% au plus. Cela s'explique, a-t-il continué, car dans nombre de pays, le genièvre hollandais est employé pour fins médicinales. Nombre de consommateurs ont diminué leurs achats de spiritueux mais n'ont pas cessé d'acheter du genièvre en cas de maladie, etc.", a conclu M. De Kuyper.

—Que ferait la Hollande en cas d'une guerre?
Elle garderait sa neutralité. Lors de la dernière guerre, elle a servi de refuge aux belligérants de toutes les nations.
—Le mouvement racial d'Hitler a-t-il la chance de faire des adeptes en Hollande?
—Je ne le crois pas car en Hollande la population tient trop à sa liberté pour souscrire à une telle politique. De plus, si une bonne partie de la population est pro-allemande, une bonne moitié est antigermanique.
La Situation économique en Europe.
Au cours de vos récents voyages, vous êtes-vous rendu compte si la situation économique s'améliorait?
—En Angleterre, la situation s'est certainement améliorée sensiblement et tout indique le mouvement va en s'accroissant de jour en jour. Sur le continent, elle n'est encore guère

Le Grand Nettoyage du Printemps.

Le grand nettoyage du printemps dans les villes et municipalités du Comté du Lac St-Jean aura lieu du 1er au 15 MAI.

Cet inventaire de l'état de salubrité du Comté est d'une importance capitale pour la santé et le bien-être de notre collectivité; il contribue à assainir les habitations et à rendre le Comté attrayant.

Le service de santé invite tous les citoyens à prêter leur concours aux autorités municipales au "Comité de Santé, pour le grand nettoyage" dans leur campagne dont le but et les recommandations qui en découlent se résument comme suit:

1. BUT DU NETTOYAGE DU PRINTEMPS
 - (a) Sauvegarder la santé et salubrité publiques.
 - (b) Assurer le bien-être des citoyens.
 - (c) Améliorer les conditions de l'habitation.
 - (d) Prévenir les rats, les mouches, la vermine, etc.
 - (e) Prévenir les incendies.

2. CE QU'IL FAUT FAIRE

- (a) Un "grand nettoyage" des maisons et des alentours.
- (b) Nettoyer les caves, les hangars et les cours.
- (c) Déposer les déchets dans des récipients convenables.
- (d) Sortir ces récipients aux heures réglementaires.
- (e) Faire les réparations nécessaires "chauffer ou peindre".
- (f) S'assurer de l'état du drainage et de la plomberie.
- (g) Egoutter, niveler les cours et les terrains vagues.
- (h) Employer du chlorure de chaux là où il est nécessaire.
- (i) Tenir les boîtes à fumier fermées et prévenir toutes accumulations.
- (j) Munir les fenêtres etc., de moustiquaires.
- (k) Laisser pénétrer la lumière solaire et l'air pur dans toutes les pièces.

3. CE QU'IL FAUT EVITER

- (a) Jeter des déchets dans les rues, les ruelles, les terrains vagues, les cours, caves, etc.
- (b) Tolérer l'eau stagnante.
- (c) Secouer les tapis, etc., près des fenêtres, des portes, etc.
- (d) Employer du poison à rats.
- (e) Laisser les aliments non protégés contre les mouches, etc.
- (f) Laisser un logement malpropre lors du déménagement.
- (g) Balayer à sec.

Le Comté ne sera salubre et attrayant que si la coopération du public est assurée. On ne demande que très-peu de choses, mais chacun sans exception est invité à faire sa quote-part. Vivre près d'un lot ou d'une cour couverts d'ordures ménagères, ou dans un logement où elles sont accumulées, comporte des risques d'incendies et des dangers pour la santé et la salubrité publiques.

Par contre, il existe une forme d'insalubrité qui dépend de chacun de nous; elle est dite "acquise" car elle dépend uniquement de l'hygiène personnelle, de la propreté des maisons et de leurs dépendances.

Il est donc indispensable de se débarrasser des déchets accumulés dans nos caves, hangars, cours, etc., et de bien faire le grand nettoyage.

Ces déchets, surtout ceux de provenance organique, attirent infailliblement la vermine et lorsqu'elle existe, les maladies infectieuses sont susceptibles de se propager, car dans plusieurs cas la vermine est un agent de propagation.

Nous avons voulu signaler seulement quelques points importants ainsi que les bienfaits que tous doivent retirer de l'hygiène et de la propreté. Le public doit se rappeler, non seulement à cette époque, qui est celle du grand nettoyage, mais durant toute l'année.

Si pendant ces quelques jours, des citoyens zélés, et nous leur en sommes reconnaissants, prennent l'initiative d'une campagne de grand nettoyage, il est tout de même vrai que les autorités sanitaires du Comté travaillent constamment au bien-être de la population et comptent elles aussi, pour arriver à de bons résultats, sur votre bonne volonté.

Le personnel de l'Unité Sanitaire, Co. Lac St-Jean entraîné est constamment à votre service et toujours désireux d'améliorer les conditions sanitaires de notre Comté pour le plus grand bien de notre collectivité et pour la sauvegarde de la santé et de la salubrité publiques.

Dr L.-P. SAVOIE
De l'Unité Sanitaire.

MES SOUVENIRS SOUS LA RAFALE

par: FLORE DU LAC
Tel est le titre d'un volume qui vient de paraître. Le livre de Flore Du Lac plaira certainement au lecteur, car plus d'un y verra un nom qui lui est cher, y lira des scènes analogues à celles par lui vécues. "Mes souvenirs sous la rafale" se divise en trois parties: d'abord les poèmes sérieux, où l'auteur fait revivre les scènes du passé, où elle illustre les événements du présent. Les thèmes de ses chants sont en général des sujets d'une grande actualité et chaque classe de la société le lira avec intérêt.

En vente chez l'éditeur: M. Rolland Coulombe, St-Félicien, Lac St-Jean, P. Q., ou Madame Ernest Savard, St-Félicien, Lac St-Jean, P. Q., ou chez "Les Imprimeurs de Roberval", Roberval, P. Q. Prix \$1.00

A VENDRE

Un chaland n'ayant servi que deux fois, en très bon état, à vendre à bon marché pour cause de départ. S'adresser au "COLON"

Prompt Soulagement de la Douleur (Chez Votre Pharmacien)



Un comprimé d'Aspirine commence à se désagréger au simple contact de l'humidité... prouve que l'Aspirine agit sans tarder et soulage presque instantanément même le pire mal de tête et les plus pénibles douleurs névralgiques ou rhumatismales. Sans danger pour le cœur ni pernicieuse à l'organisme, l'Aspirine est couramment prescrite par les médecins.

Exiger la Véritable **ASPIRINE**
(Marque Déposée au Canada: "ASPIRIN")

VENTE PAR LE SHERIF

Cour Supérieure, de Roberval, No. 8624.

DAME JULIANE GARON marchande publique, du village de Saint-Jérôme, veuve de feu Louis-Philippe Boulianne, de son vivant marchand, du même lieu, demanderesse; vs NIL DUFOUR et JOSEPH DUFOUR, tous deux de Métabetchouan, défendeurs, à savoir:

Contre le défendeur Nil Dufour.

1. Le lot de terre connu et désigné sous le numéro cinq (5) du rang A, du cadastre officiel du canton Métabetchouan, de la contenance d'environ cent ares en superficie—avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. Cependant sauf à distraire dudit lot numéro cinq:

a) Un certain terrain mesurant environ un arpent et quart de front sur environ un arpent et quart de profondeur, étant l'angle sud-ouest dudit lot numéro cinq du rang A, du cadastre du canton Métabetchouan, borné en front vers le sud au chemin public, en arrière vers le nord et par le côté est au résidu dudit lot, et à l'ouest au terrain de Dame Adélaïde Tremblay.

b) Aussi à distraire également dudit lot numéro cinq, toute cette partie appartenant à Saguenay Transmission Company Limited, par acte de vente par ledit Nil Dufour devant J. A. Plourde, N. P., le 4 mai 1927, enregistré à Hébertville le 7 mai 1930, Rég. A, Vol. 32, sous No. 26723.

2. Le lot de terre connu et désigné sous le numéro quatre-B (No 4-B), du rang A, du cadastre officiel du canton Métabetchouan, de la contenance d'environ cinquante ares en superficie, circonstances et dépendances. Cependant sauf à distraire dudit immeuble numéro quatre-B, toute cette partie appartenant à Saguenay Transmission Company Limited, par acte de vente consenti par ledit Nil Dufour devant J. A. Plourde, N. P., le 4 mai 1927, enregistré à Hébertville le 7 mai 1930, Rég. A, Vol. 32, No 26723.

3. Un terrain situé dans la paroisse de Saint-Jérôme, mesurant environ deux arpents et demi de front sur deux arpents et demi de profondeur, contenu dans les limites suivantes, savoir: borné en front vers le nord au Lac Saint-Jean, en arrière vers le sud à la ligne du chemin de fer, joignant par le côté est le lot numéro cinq ci-dessus décrit, et par le côté ouest au lot six-B; lequel terrain fait partie du lot de terre connu et désigné sous le numéro six-A (Ptie No 6-A) du rang A, du cadastre officiel du canton Métabetchouan—avec bâtisses et dépendances. Cependant sauf à distraire du dit immeuble, toute cette partie appartenant à Saguenay Transmission Company Limited, par acte de vente consenti par Nil Dufour, devant J. A. Plourde, N.P., le 4 mai 1927, enregistré à Hébertville le 7 mai 1930, Rég. A, Vol. 32, No 26723.

Contre le défendeur Joseph Dufour fils de Nil.

4. Le lot de terre connu et désigné sous le numéro quatre-

LA CIGARETTE-SENSATION DU CANADA



Aucune cigarette offerte aux fumeurs au cours des derniers vingt ans n'a reçu l'accueil enthousiaste qui fut fait aux Sweet Caporal—et aucune autre cigarette ne connaît une augmentation aussi sensationnelle de ses ventes. A tous les fumeurs en quête d'une cigarette ronde et bien remplie de tabacs de choix, mûris—une cigarette qui est réellement douce et en possédant une riche saveur et en procurant du contentement— nous disons: fumez la Sweet Caporal.

La forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé.

Consenti par Jean-Baptiste Dufour à Saguenay Transmission Company Limited, devant J. A. Plourde, N. P., le 4 mai 1927, enregistré à Hébertville sous le No 26722.

Contre les défendeurs Nil Dufour et Joseph Dufour fils de Nil.

5. Les lots de terre connus et désignés sous les numéros, lettres A et B (Nos lettres A et B), du deuxième rang, au cadastre officiel du canton Métabetchouan, de la contenance d'environ deux cents ares en superficie—avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Pour être vendus à la porte de l'église de la paroisse de Saint-Jérôme (Métabetchouan) MARDI le ONZIEME jour de JUIN prochain (1935) à DIX heures de l'avant-midi.

Le shérif GEO. LEVESQUE.
Bureau du shérif, Roberval, 8 mai 1935.

MISTASSINI
—M. Paul Delisle nous quitte ces jours derniers pour le Parc de la Réserve Forestière du département de l'Agriculture d'Ottawa, à St-Alexandre de Kamouraska.

—M. Lorenzo Côté, Inspecteur d'Ecole, a fait la visite des classes de notre village dans le cours de la semaine.
—M. J. A. Gingras, de Québec, Secrétaire de la Cie Industrielle de Mistassini, Ltd, était de passage ici ces jours derniers dans l'intérêt de la Compagnie.

Cartes Professionnelles

GEORGES POTVIN, B.A., LL.L.
AVOCAT ET PROCUREUR
ROBERVAL, — P. Qué.
Bureau en face du Palais de Justice (Edifice Mme J.-Elz. Fortin)
Bureau à DOLBEAU: le jeudi de chaque semaine.

LEONCE LEVESQUE, Notaire
B. A., LL. L.
ROBERVAL, Co. Lac St-Jean
Bureau à DOLBEAU: le JEUDI de chaque semaine.

T. L. BERGERON, LL. L.
Avocat et Procureur
ROBERVAL, P. Q.

LEFEBVRE & LEFEBVRE
Avocats
Thomas Lefebvre Roberval
Jules Lefebvre, St-Jos. d'Alma
Arthur Lefebvre, Roberval
Bureau à DOLBEAU: le JEUDI de chaque semaine.

ARMAND SYLVESTRE, C. R.
Avocat
ROBERVAL, P. Q.

W.-HYDOLA GIRARD
Avocat
Bureau en face de Côté, Boivin
ROBERVAL, — P. Q.

ARMAND BOILLY, LL. L.
Avocat
ROBERVAL, P. Q.

ERROL LINDSAY
Notaire
ROBERVAL, P. Q.

JOS.-ALFRED DION
AVOCAT
ROBERVAL, Qué.
Bureau en face du Palais de Justice. (Edifice Mme L. E. Otis).

ELLE NE PEUT PLUS AVOIR SOIN DE SES PETITS ENFANTS

Désespoir d'une mère courageuse qui sent ses forces l'abandonner! Quelle tristesse dans un foyer. Mais les bonnes PILULES ROUGES ont raison de la faiblesse et aucune mère de famille n'a le droit de se laisser ainsi affaiblir. Les bonnes PILULES ROUGES vous feront du bien vous qui souffrez de:

Pâleur	Fatigues	Périodes douloureuses
Faiblesse	Douleurs de dos, de reins	Troubles intestinaux essentiels
Manque d'appétit	Irrégularités	essentiels féminins

(symptômes ou conséquences de l'ANEMIE)

Mais EXIGEZ TOUJOURS les VERITABLES **PILULES ROUGES**
pour les Femmes Pâles et Faibles
Partout ou par la poste: 50c la boîte ou \$1.25
Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1570, rue S.-Denis, Montréal.

Cette annonce est faite de bonne foi; nous tenons à votre disposition les preuves écrites de ce que nous avançons.

Les 3 éléments vitaux prescrits par les médecins dans le monde entier

La valeur du calcium, du phosphore et du fer (les 3 éléments vitaux) pour les personnes épuisées et les convalescents est depuis longtemps reconnue par les membres de la profession médicale. Ces trois éléments minéraux sont présents dans le Sirop Fellows' sous une forme particulièrement efficace pour aider à la reconstitution du sang, des nerfs, des tissus organiques et des os.

SIROP FELLOWS'
UNCOMPOSE D'HYPOPHOSPHITES de répolyaluminium etc.

Prenez **ANTALGINE** pour Maux de Tête, Douleurs périodiques, Migraine, Nervosité, Mal de dos

En Vente Partout 25c

Les 3 éléments vitaux prescrits par les médecins dans le monde entier

La valeur du calcium, du phosphore et du fer (les 3 éléments vitaux) pour les personnes épuisées et les convalescents est depuis longtemps reconnue par les membres de la profession médicale. Ces trois éléments minéraux sont présents dans le Sirop Fellows' sous une forme particulièrement efficace pour aider à la reconstitution du sang, des nerfs, des tissus organiques et des os.

SIROP FELLOWS'
UNCOMPOSE D'HYPOPHOSPHITES de répolyaluminium etc.

Gagnon & Frères de Roberval, Limitée
Manufacturiers de Portes et Chassis
Propriétaires de Moulins à scie
Marchands de bois de sciage de toutes sortes lattes, bardeaux, etc.
Commandes par la malle exécutées promptement
Rue Paradis, ROBERVAL

Déclare Solennellement



MME ADGOA NORMANDIN

Mme Normandin, de Montréal, raconte dans sa déclaration solennelle comment sa constipation et son indigestion furent complètement soulagées par les Fruit-A-Tives. Elle explique qu'elle est maintenant tout à fait bien, vive et énergique. Mme Normandin a fait sa déclaration sous serment, devant notaire, afin que vous ayez la preuve de sa véracité. Elle dit: "Après les repas, je me sentais lourde et étourdie. Je souffrais beaucoup d'indigestion. Tout ce que je mangeais formait une boule dans l'estomac et des gaz qui me donnaient des brûlements. Après avoir pris des Fruit-A-Tives, je constatai que mon indigestion disparut. Je me sens maintenant vive et énergique toute la journée."

Copie complète de la déclaration assermentée de Mme Normandin sera adressée sur demande. Fruitatives Limited, Ottawa. FRUIT-A-TIVES—25c et 50c PARTOUT

VENTE A L'ENCAIN

LA LOI DE FAILLITE

Dans l'affaire de Séverin Houde, agent d'assurance, 251, rue Saint-Joseph, Québec, cédant autorisé.

Avis est par le présent donné que LUNDI le DIXIEME jour de JUIN 1935, à MIDI (heure avancée) sera vendu par encan public, à la porte de l'église paroissiale de Roberval, Comté Lac Saint-Jean, P. Q., l'immeuble suivant en cette affaire:

ITEM "A".—Un emplacement situé en la ville de Roberval, faisant partie du lot numéro soixante-cinq (Ptie 65) du cadastre officiel fait pour le village de Roberval—avec bâtisses dessus construites, appartenances et dépendances, et comprenant:

(a) Un terrain de figure irrégulière, mesurant soixante-deux pieds de front sur la rue Paradis, d'où il part en rétrécissant jusqu'à une profondeur de cent trente-deux pieds dans la ligne nord-ouest et de quatre vingt-dix-neuf pieds dans la ligne sud-est, au bout de laquelle se trouve le dit terrain ne mesure plus que trente-huit pieds de largeur; borné en front au nord-est à la dite rue Paradis, en profondeur au sud-ouest au terrain ci-après en second lieu décrit, tenant au nord-ouest au lot numéro trente-quatre dudit cadastre, et au sud-est à la partie dudit lot numéro soixante-cinq, possédée par Sieur Adélar Harvey, sauf et à distraire de ce terrain: un terrain de forme triangulaire mesurant trente pieds de largeur à sa base sur la rue Paradis, d'où il part en rétrécissant, courant sud-ouest jusqu'à une profondeur de soixante pieds (60 pds) ligne nord-ouest où il finit en pointe, borné au nord-est à la dite rue Paradis, au nord-ouest à Sieurs Gagnon & Frère, et au sud-est au reste dudit emplacement; le

quel terrain distrair appartient aux dits Gagnon & Frère.

(b) Un terrain de figure irrégulière, mesurant trente-huit pieds dans la ligne nord-est, trente-trois pieds dans la ligne sud-ouest, dix-huit pieds dans la ligne nord-ouest et quinze pieds dans la ligne sud-est, borné en front au nord-est au terrain ci-dessus en premier lieu décrit, au sud-ouest et au nord-ouest aux dits Gagnon & Frère et au sud-est à Sieur Théophile Leclerc, père, ou représentants.

(c) La servitude active et passive d'égout souterrain créée et vertu d'un acte passé devant le notaire E. Lindsay le 2 janvier 1925, enregistré au bureau d'enregistrement du Lac Saint-Jean-Ouest sous le No 22258.

Tel que le tout est actuellement avec toutes les servitudes actives ou passives sans exception ni réserve aucune.

Cet item sera offert en vente au plus haut enchérisseur. Les titres et certificats peuvent être examinés en tout temps en s'adressant aux bureaux du Syndic, et l'on pourra visiter la propriété en s'adressant sur les lieux.

Cet immeuble sera vendu conformément aux articles sept cent seize, sept cent dix-sept et sept cent dix-neuf-A (716, 717 et 719-a) et aussi à l'article quarante-cinq (45) de la Loi de Faillite, cette vente équivaut à la vente au shérif.

Conditions de paiement: Argent comptant

Daté à Québec, ce 2ème jour de mai, 1935.

LUCIEN CHAREST
Bureaux: 85, rue Saint-Pierre, Québec, Can.

THE BANKRUPTCY ACT
AUCTION SALE

In the matter of: Severin Houde, insurance agent, 251 Saint Joseph Street, Québec, authorized Assignor.

Notice is hereby given that on MONDAY, the TENTH day of June, 1935, at TWELVE o'clock noon, (Daylight Saving Time), there will be sold by public auction, at the parochial church door of Roberval, county of Lake Saint John, P. Q., the following immovable of this estate:

Item "A".—An emplacement situate in the town of Roberval, forming part of lot number sixty-five (Pt.65) of the official cadastre made for the village of Roberval—with buildings thereon erected, appartenances and dependencies, and comprising:

(a) A lot of land of irregular figure, measuring sixty two feet in front on Paradis Street, whence it starts narrowing in width to a depth of one hundred and thirty two feet in the South-east line, at the end of the said depth the said lot of land measures but thirty eight feet in width; bounded in front on the Northeast by the said Paradis Street, in depth on the Southwest by the land hereinafter secondly described, bounded on the Northwest by lot number thirty four of said cadastre, and on the Southeast by that part of said lot number sixty five, owned by Sieur Adélar Harvey, save and to be deducted from the said lot of land, a lot

of land of triangular figure measuring thirty feet in width at its base on Paradis Street, whence it starts narrowing Southwesterly to a depth of sixty feet (60 ft.) Northwest line where it finishes in a point, bounded on the Northeast by the said Paradis Street, on the Northeast by Sieurs Gagnon & Frère, and on the Southeast by the residue of said emplacement; the said deducted lot of and belonging to the said Gagnon & Frère.

(b) A lot of land of irregular figure measuring thirty eight feet in the Northeast line, thirty three feet in the Southwest line, eighteen feet in the Northeast line and fifteen feet in the Southeast line, bounded in front on the Northeast by the land hereinafter firstly described, on the Southwest and Northwest by the said Gagnon & Frère, and on the Southeast by Sieur Théophile Leclerc, Sr., or representatives.

(c) The active and passive servitude of underground drain created in virtue of a deed passed before notary E. Lindsay, on January 2, 1925, registered at the Registry Office of Lake Saint John West, under No. 22258.

As the whole presently subsists with all the active and passive servitudes without any exception or reserve.

This item be offered for sale to the highest bidder.

The titles and certificates may be seen at any time by applying to the office of the trustee, and the property may be visited by applying on the premises.

The said immovable will be sold pursuant to articles seven hundred and sixteen, seven hundred and seventeen and seven hundred and nineteen (716, 717 and 719-A) and also article forty five (45) of the Bankruptcy Act, the said to have the effect of a Sheriff's sale.

Conditions of payment: Cash
Dated at Québec, this 2nd day of May, 1935.

LUCIEN CHAREST,
Trustee
Offices: 85 Saint Peter Street, Québec, P. Q.



Notre atelier est en mesure de vous donner entière satisfaction pour tous les travaux d'impressions que vous puissiez avoir besoin; Circulaires, pamphlets, pliants, programmes, papier à lettre, factures, enveloppes, cartes d'affaires et de visite, blancs de cour, ouvrages pour corporations, etc.

STE-MONIQUE

FETE PAROISSIALE

Vendredi le 10 mai a eu lieu en l'église de Ste-Monique, le douzième anniversaire d'ordination de notre dévoué curé M. l'abbé Antoine Perron, directeur de la Congrégation des Enfants de Marie. Cette fête fut organisée par Mlle Edith Lindsay, notre dévouée présidente.

Il y eut grand'messe à 7 hrs et demie, en l'honneur de St-Antoine de Padoue, patron de notre Pasteur. La messe de St-Antoine, fête du jour, fut chantée en grégorien par le chœur des hommes, sous l'habile direction de M. Léo Perron. A l'offertoire, le chœur des Enfants de Marie chanta le cantique: "Les bontés de Dieu" et à la communion: "Mon âme ah! que rendre au Seigneur". L'orgue était touché par M. John Rouleau, organiste. A l'Evangile, Mlle Edith Lindsay donna lecture de l'adresse et présenta un bouquet spirituel, don des Enfants de Marie. M. le curé répondit en termes émus aux bons souhaits qui lui étaient adressés et rappela aussi les souvenirs de ce beau jour que fut pour lui le jour de son ordination. Il rappela les graves devoirs du Pasteur et ceux des paroissiens. Enfin, il remercia les congréganistes et les paroissiens du témoignage d'estime qu'ils lui témoignaient par leur présence à la messe. A la communion toutes les Enfants de Marie ainsi que plusieurs paroissiens, s'approchèrent de la Table Sainte. Après la messe, M. le curé fit l'action de grâces. Il avait choisi pour texte: "Que vous rendrai-je ô mon Dieu pour tant de grâces". Après cette touchante cérémonie, plusieurs Enfants de Marie se rendirent au Presbytère pour souhaiter à M. le curé une joyeuse fête. Parmi celles qui assistèrent à cette fête nous mentionnons: Mlles Edith Lindsay, Présidente, Marie-Jeanne Rousseau, 2ème vice-présidente, Géraldine Pleurde, Cécile Rossignol, Marguerite Simard, conseillères, Eulalie Perron, sœur de M. le curé, Anna-Marie Plourde, sa cousine, M. Léo Perron, son frère.

Il y eut chant, déclamations, jeux, etc. Cette belle journée se termina par le salut solennel du St-Sacrement, à 3 heures, chanté par les Enfants de Marie. On se sépara emportant de ce beau jour un précieux souvenir. Une Enfant de Marie

AVIS

COUR SUPERIEURE
ROBERVAL
No 8648.

Dame Alberta Simard, épouse commune en biens d'Elisée Gagnon, cultivateur, de la paroisse de Ste-Croix.

Demanderesse vs Le dit Elisée Gagnon, Défendeur

Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause ce jour.

Roberval, 11 mai 1935.
THS-LS BERGERON
Procureur de la demanderesse

CHAMBORD

Mariages

Le 1er mai M. le vicaire Martin Drouin donnait la bénédiction nuptiale à M. Laurent Laroché, fils de M. et Mme Léon Laroché, et à Mlle Juliette Beaulieu, fille de M. et Mme Arthur Beaulieu.

La mariée appartenait à la Congrégation des Enfants de Marie. Elle était revêtue d'une robe blanche avec un long voile et ruban bleu.

Leur père respectif servait de témoin.

Le 2 mai M. le vicaire bénissait le mariage de M. Arthur Bilodeau, de St-Prime et de Mlle Marie-Ange Guérin, de cette paroisse. M. Alexandre Bilodeau servait de témoin à son fils et M. Joseph Tremblay accompagnait la mariée.

Nos vœux de bonheur aux nouveaux époux!

Va et Vient:

—M. le curé est allé à Québec au commencement de la semaine.

—M. Norbert Fortin, est allé la semaine dernière, par affaires à Québec.

—MM. les abbés Egide Boivin, curé de Mistassini, Thomas Tremblay, curé du Lac Bouchette, le Rév. Père Bisson de Val Racine, Ludger Bolduc, aumônier de l'Hôtel-Dieu St-Michel, le Rév. Père Casimir, Capucin du Lac Bouchette et M. l'abbé Lucien Savard, Missionnaire Colonisateur, étaient de passage au presbytère.

—M. et Mme Adrien Lemay, et leurs enfants: Rolande, Madeleine et Majella, étaient les hôtes de leurs parents, M. et Mme Adélar Lemay, la semaine dernière.

—M. le notaire J. A. Fortin est allé à Québec par affaires, le 6 courant.

—Mlle Florestine Simard, du presbytère de Mistassini, est actuellement en visite chez ses parents M. et Mme Herménégide Simard.

—Mme Lucien Lebon, de Jonquières, était la semaine dernière l'hôte de son amie Mme E. Bouchard.

—Mme Médard Ouellet, et sa fille, Mlle Marie-Joseph, étaient en promenade à St-Prime dimanche dernier.

A VOTRE CHOIX



THÉ 'SALADA'

AVIS A NOS LECTEURS

Souventes fois, il parvient à notre bureau des articles qu'on demande de vouloir bien publier dans notre journal. La plupart du temps ces articles ne sont pas signés, de sorte que nous ignorons entièrement de qui ils proviennent. De plus, les demandes de publication qui les accompagnent ne portent pas de signature ou bien portent un pseudonyme ou de simples initiales. Nous l'avons déjà écrit et nous tenons à le répéter encore une fois, il est absolument inutile de nous envoyer de la matière à être publiée dans nos colonnes à moins que le manuscrit ne soit signé du nom de l'auteur qui doit toujours être une personne que nous pouvons identifier. S'il fallait donner libre cours à la publication de tous les articles que nous recevons, nos lecteurs en verraient de bien belles.

Nous sommes toujours bien disposés à accepter la collaboration de ceux qui veulent bien prêter leur concours pour rendre plus intéressant notre journal, mais encore ici, nous tenons à déclarer formellement que nous nous réservons entièrement le droit de censure sur ce qui nous sera soumis lorsque nous jugerons la chose opportune.

LE VRAI COURAGE

"Le vrai courage, c'est de choisir un métier et de le bien faire, quel qu'il soit".

On objectera qu'on ne choisit pas toujours son métier et qu'il est des métiers qui tuent, qui ne sont que misère et servitude, du corps et de l'âme.

On répondra que c'est vrai: que cette condition déplorable des hommes-machines est un mal; que c'est un devoir social d'y remédier. Mais on fera observer que le travail le plus humble, le plus mécanique, le plus servile s'enrichit des pensées et des sentiments qui y président. Qu'on songe aux besoins ménagers de tant de mères de famille lavant la vaisselle, récurant les casseroles, citant les chaussures, frottant les parquets et nettoyant le linge sale de toute la famille! Tâche ingrate en elle-même, mais qui n'apparaît pas telle à celle qui a la fierté de sa maison, qui aime son époux et ses enfants et veut faire honneur à ses affaires. Qu'on songe aux soins parfois si répugnants, à soulager le cœur, que les infirmières de nos hôpitaux, religieuses ou laïques, et les médecins et chirurgiens donnent chaque jour à certains malades! Servitude, mais aussi grandeur! Il en est ainsi de tous les métiers. Ils nous apparaissent, quels qu'ils soient, à l'image de notre état d'âme dominant. C'est donc nous qu'il faut considérer, en ce sens, plus encore que notre travail.

HEURE CATHOLIQUE

La causerie religieuse à l'Heure Catholique du 26 mai, organisée par le Comité des Oeuvres catholiques de Montréal, sous le distingué patronage de S. Exc. Mgr Gauthier, archevêque coadjuteur sera donnée par le R. P. Vincent Colozza, S. J. Il parlera du grand schisme d'Occident.

Cette causerie commence à 6 h. précises. A 6h. 20 audition de chant religieux par la chorale du Grand Séminaire de Montréal, sous la direction de M. Ethelbert Thibault, P. S.S., maître de chapelle. A 6h. 45 causerie de M. Jean-Baptiste Desrosiers, P.S.S., professeur de théologie morale au Grand Séminaire de Montréal, sur le Corporatisme.

Cette émission est la dernière de l'Heure catholique d'ici à l'automne. La prochaine aura lieu le 6 octobre.

RETRAITE FERME ET PELERINAGE

Il y aura du 10 au 13 juin prochain, au Lac Bouchette, une retraite fermée pour les Dames et Demoiselles, Tertiaires, Enfants de Marie ou autres, de Notre-Dame et de St-Jean de Brébeuf de Roberval.

Dimanche, le 9 juin prochain, il y aura également au Lac Bouchette, bénédiction de l'ancienne cloche de Notre-Dame de Roberval. A cette occasion une messe sera chantée à la Grotte, par M. l'abbé J. A. Bourgoing, curé et il y aura un pèlerinage.

HORAIRE DU CHEMIN DE FER

HEURE SOLAIRE
De Dolbeau pour Québec
6:30 p.m., tous les jours dimanche excepté.
De Dolbeau pour Chicoutimi
4:40 a.m., tous les jours, dimanche excepté.
De Roberval pour Québec
8:06 p.m., tous les jours, dimanche excepté.
De Roberval pour Chicoutimi
6:16 a.m., tous les jours, dimanche excepté.
De Roberval pour Dolbeau
7:41 a.m., tous les jours, dimanche excepté.
9:41 p.m., tous les jours, dimanche excepté.
Prenant effet le 28 avril 1935.
M. C.-A. LEVESQUE,
Chef de Gare.

PACIFIQUE CANADIEN



EXCURSIONS
A BON MARCHÉ
A TOUTS LES ENDROITS DE L'OUEST CANADIEN

Départs:
Tous les jours du 15 au 28 mai
Limite de retour: 30 jours.

UN SOU DU MILLE
en wagons de première seulement.

USAGE FACULTATIF DES WAGONS-LITS

Billets d'excursion aussi en vente, valables dans:—

- (a) wagons-lits touristes à environ 1 1/2 du mille, plus les prix réguliers pour les lits.
- (b) wagons-salons et wagons-lits de luxe à environ 1 1/2 du mille, plus les prix réguliers pour les fauteuils ou les lits.

Faculté d'arrêt à Port Arthur, Ont. et à tous les endroits à l'ouest.

Renseignements et billets sur demande à C.-A. LANGEVIN, Agent du Trafic-Voyageurs, Pacifique Canadien, Gare du Palais, Québec, représentant toutes les lignes de navigation océanique ou encore en s'adressant à P.-E. GINGRAS, Agent de District, Gare Windsor, Montréal.



"C'est toujours la même chose"

BIERES BOSWELL

SON LUMBAGO N'EST PAS REVENU

Kruschen l'en protège d'une façon efficace.

Il ne saurait y avoir de doute au sujet de l'efficacité du remède dont cet homme s'est servi contre le lumbago. Lisez plutôt sa lettre:

"Il y a environ quatre ans j'eus une vilaine attaque de lumbago. Après avoir passé deux semaines à l'Hôpital, prenant des traitements de chaleur je commençai à faire usage de Sels Kruschen. Il me fit grand plaisir de pouvoir déclarer aujourd'hui que je n'ai pas été ennuyé par le lumbago depuis lors. Je vais toutefois continuer le régime Kruschen afin d'être protégé pour toujours contre toute recrudescence de ce lumbago". A.C.C.

Quel est donc le secret de la grande efficacité de Kruschen contre le lumbago? C'est tout simplement parce qu'il s'attaque à la source du mal et en fait disparaître la cause, qui est un sang impur. Les six sels composant Kruschen assurent la pureté du sang en favorisant le fonctionnement régulier des organes éliminateurs.

N.-D. DE LA DORE

MARIAGE

Mercredi, le 15 mai M. le curé A. Boily bénissait le mariage de M. Fernand Bélanger, fils de feu M. Albert Bélanger avec Mlle Lauretta Jobin, fille de M. Adélard Jobin.

Nos meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux.

NAISSANCE

M. et Mme Antonio Simard, (née Marie-Blanche Gauthier), sont les heureux parents d'une fille baptisée sous les prénoms de Marie, Germaine, Jeannine Parrain et marraine: M. et Mme Alfred Fortin. Porteuse: Mme Adélard Fortin.

Plus de temps pour la récréation



Les Flocons de Blé d'Inde Kellogg économisent du temps, du travail et de l'argent. Ils vous arrivent croustillants et prêts à servir. Vous n'avez ni feu à allumer, ni casseroles, ni ustensiles à froter.

Ces flocons dorés et croquants sont nourrissants et faciles à digérer. Les Flocons de Blé d'Inde Kellogg se servent avec du lait ou de la crème, à toute heure du jour, et fournissent de nombreuses portions pour quelques sous. Toutes épicerie. La qualité est garantie. Fabriqués par Kellogg, à London, Ontario.

Kellogg

pour le CONFORT

FRAIS SORTIS DU FOUR
SAVEUR EXQUISE



AUX ANCIENNES ELÈVES DES URSULINES DE ROBERVAL

Il a déjà été dit dans ce journal que la réunion annuelle des anciennes élèves des Ursulines est fixée au 11 juin.

Il aura lieu un bazar pour la Mission des Ursulines au Japon. Nous croyons donc intéresser nos amicalistes et les dames, en général, en donnant, avec le programme de la journée quelques détails pour l'information de chacune.

Disons d'abord que les organisatrices du bazar disposeront de quatre salles de l'Externat pour l'installation de leurs différents comptoirs: ouvrages et articles de fantaisie, rafraîchissements, bingo et pêche. Selon toute apparence, il y aura du choix, de la variété et du plaisir pour tout le monde.

BAZAR

Le bazar sera ouvert au public le matin de 9.30 hrs à midi (Entrée et sortie par la porte extérieure de l'Externat.)

Dans l'après-midi, le bazar sera de nouveau ouvert au public à 4 heures, et ce jusqu'à épuisement des marchandises (Entrée et sortie porte extérieure de l'Externat.)

AMICALE

Retour au Couvent pour 1.30 1.30 hrs P. M. Entrée par le grand parloir (comme les années passées).

Perception des cotisations annuelles pour les anciennes. Les dames étrangères à l'amicale pourront entrer, si elles le désirent, en payant la même cotisation que les Anciennes (c.à.d. 50 sous.)

Que celles qui prennent leur carte à l'avance veuillent bien les apporter le 11 juin, c'est important.

Les cartes de l'an passé ne servent plus.

1.45 hrs: Séance récréative à la salle de musique.

2.15 hrs: Visite au bazar (portes extérieures fermées).

Les religieuses accompagneront les anciennes jusqu'au moment de la réouverture des portes au public à 4 heures.

6 hrs: Salut du Saint Sacrement.

RESOLUTION DE FELICITATIONS

Canada Province de Québec.

LA CAISSE POPULAIRE DE ROBERVAL

A une assemblée de la Caisse Populaire de Roberval, tenue en date du 17 mai 1935, au bureau du Gérant, M. Errol Lindsay propose, secondé par M. Henri Boivin et résolu unanimement: Qu'une résolution de félicitations soit passée en l'honneur de notre président, M. J. Ed. Boily, pour la décoration qu'il a eue du Mérite Scolaire et de la Médaille du Jubilé Royal.

Qu'une copie soit envoyée à M. J. Ed. Boily et une autre au journal local "LE COLON" pour publication.

Donnée à Roberval, ce dix-huitième jour de mai, 1935. J.-Chs PARADIS, Gérant.

GAGNANT

Le "Malaxeur électrique" mis en rôle au profit de l'église de St-Joseph d'Alma, a été gagné par M. l'abbé Léon Pelletier, curé de St-Bruno.

RESOLUTION DE SYMPATHIES

Texte d'une résolution passée par le Conseil de Ville de Roberval, à son assemblée du 17 mai 1935, tenue au lieu ordinaire:

DE ROBERVAL PROVINCE DE QUEBEC

Il est proposé par l'échevin Jules-H. Leclerc, secondé par l'échevin Exurie Tremblay, que des sympathies soient offertes à M. Arthur Lizotte, échevin au siège No. 1 du quartier Nord de cette Municipalité, ainsi qu'à sa famille, à l'occasion de la mort de son père M. Louis Lizotte, un des vieux citoyens de cette ville et que copies des présentes soient adressées à la famille et au journal "Le Colon" pour publication. Adoptée unanimement par ce conseil.

Vraie copie

Ilas GAGNON, maire
T. GARANT, Secrétaire

COUR SUPERIEURE

Un terme de la Cour Supérieure s'est ouvert à Roberval mardi matin sous la présidence de l'hon. Juge Prevost, de Québec.

Plusieurs causes importantes seront entendues.

BIEN TRISTE ACCIDENT D'AUTO

Une fillette est tuée instantanément à Roberval.

Un bien triste accident est arrivé dans l'Anse de Roberval hier après-midi, alors que la fillette de M. Joseph Paradis, Marie-Marthe, âgée de 9 ans, fut tuée instantanément.

M. J.-Oliva Bouchard, marchand, de Val Jalbert, venait à Roberval, avec M. Emile Gagnon et un autre passager, lorsqu'il fut rendu au-dessus de la côte près de chez M. Edmond Girard, il aperçut le cantonnier et plusieurs enfants qui suivaient la voiture de ce dernier. Le chauffeur, M. Bouchard, fit alors crier sa sirène à plusieurs reprises, mais rendu au bas de la côte, la fillette se détacha du groupe pour traverser le chemin, juste au moment où l'automobile passait. La jeune fillette fut donc frappée avant que le chauffeur ait eu le temps d'appliquer les freins, mais il arrêta dans environ 10 pieds et envoya son auto dans le fossé dans l'espérance de pouvoir éviter l'enfant. Malheureusement, la pauvre petite victime resta prise sous l'automobile qu'il fallu avancer, pour sortir l'enfant, qui avait déjà rendu le dernier soupir.

Le coroner le Dr E. Lamy, de Métabetchouan, a tenu l'enquête quelques heures après l'accident et le Docteur H. D. Brasseur, de cette ville, chargé de faire l'autopsie, a déclaré que la mort fut causée par une fracture du crâne et qu'elle fut instantanée et le verdict: "tuée accidentellement" a été rendu par le jury. Lors de cette enquête, les témoins ont été unanimes à déclarer que le chauffeur conduisait sa voiture à environ 15 milles à l'heure et que l'accident était inévitable dans la circonstance. Il fut donc exonéré de tout blâme.

Les funérailles de la petite victime auront lieu demain matin à 8 1/2 hrs en l'église Notre-Dame de Roberval. Parents et amis sont priés d'y assister.

"Le Colon" offre à la famille ses sincères sympathies.

INCENDIE A ST-FELICIE

Vers 3 heures hier la nuit M. Albert Blouin et les voisins furent subitement réveillés par le crépitement du feu qui déjà enveloppait toute l'écurie de M. Albert et M. Amédée Blouin, contracteurs. L'élément destructeur achevait déjà son oeuvre, cependant les pompiers furent appelés et sous les ordres de leur chef M. Joseph Dufresne, vinrent à bout de protéger les bâtisses avoisinantes car déjà les flammes léchaient le mur d'une grange écurie appartenant à M. Haldage Laflamme commerçant de chevaux et le feu en se propageant à cette immense bâtisse il aurait été difficile d'empêcher une conflagration telle qu'on en a déjà vue à St-Félicien. Heureusement l'eau ne manquant pas et le dévouement des pompiers ne faisant pas défaut il n'y eut que cette bâtisse à n'être plus ce matin qu'une décombe fumante.

Les Messieurs Blouin avaient remis dans ce hangar tout l'outillage qui leur sert dans les chantiers, leurs "sleighs" Masy-Harris toutes neuves, etc. C'est une lourde perte car il n'est pas exagéré d'évaluer cela à près de \$3000.00 ce qui est malheureux, c'est que ces Messieurs n'avaient pas un sort d'assurances. Toute la population sympathise avec eux.

INCENDIE A ST-FELICIE

Vers 3 heures hier la nuit M. Albert Blouin et les voisins furent subitement réveillés par le crépitement du feu qui déjà enveloppait toute l'écurie de M. Albert et M. Amédée Blouin, contracteurs. L'élément destructeur achevait déjà son oeuvre, cependant les pompiers furent appelés et sous les ordres de leur chef M. Joseph Dufresne, vinrent à bout de protéger les bâtisses avoisinantes car déjà les flammes léchaient le mur d'une grange écurie appartenant à M. Haldage Laflamme commerçant de chevaux et le feu en se propageant à cette immense bâtisse il aurait été difficile d'empêcher une conflagration telle qu'on en a déjà vue à St-Félicien. Heureusement l'eau ne manquant pas et le dévouement des pompiers ne faisant pas défaut il n'y eut que cette bâtisse à n'être plus ce matin qu'une décombe fumante.

Les Messieurs Blouin avaient remis dans ce hangar tout l'outillage qui leur sert dans les chantiers, leurs "sleighs" Masy-Harris toutes neuves, etc. C'est une lourde perte car il n'est pas exagéré d'évaluer cela à près de \$3000.00 ce qui est malheureux, c'est que ces Messieurs n'avaient pas un sort d'assurances. Toute la population sympathise avec eux.

INCENDIE A ST-FELICIE

Vers 3 heures hier la nuit M. Albert Blouin et les voisins furent subitement réveillés par le crépitement du feu qui déjà enveloppait toute l'écurie de M. Albert et M. Amédée Blouin, contracteurs. L'élément destructeur achevait déjà son oeuvre, cependant les pompiers furent appelés et sous les ordres de leur chef M. Joseph Dufresne, vinrent à bout de protéger les bâtisses avoisinantes car déjà les flammes léchaient le mur d'une grange écurie appartenant à M. Haldage Laflamme commerçant de chevaux et le feu en se propageant à cette immense bâtisse il aurait été difficile d'empêcher une conflagration telle qu'on en a déjà vue à St-Félicien. Heureusement l'eau ne manquant pas et le dévouement des pompiers ne faisant pas défaut il n'y eut que cette bâtisse à n'être plus ce matin qu'une décombe fumante.

Les Messieurs Blouin avaient remis dans ce hangar tout l'outillage qui leur sert dans les chantiers, leurs "sleighs" Masy-Harris toutes neuves, etc. C'est une lourde perte car il n'est pas exagéré d'évaluer cela à près de \$3000.00 ce qui est malheureux, c'est que ces Messieurs n'avaient pas un sort d'assurances. Toute la population sympathise avec eux.

INCENDIE A ST-FELICIE

Vers 3 heures hier la nuit M. Albert Blouin et les voisins furent subitement réveillés par le crépitement du feu qui déjà enveloppait toute l'écurie de M. Albert et M. Amédée Blouin, contracteurs. L'élément destructeur achevait déjà son oeuvre, cependant les pompiers furent appelés et sous les ordres de leur chef M. Joseph Dufresne, vinrent à bout de protéger les bâtisses avoisinantes car déjà les flammes léchaient le mur d'une grange écurie appartenant à M. Haldage Laflamme commerçant de chevaux et le feu en se propageant à cette immense bâtisse il aurait été difficile d'empêcher une conflagration telle qu'on en a déjà vue à St-Félicien. Heureusement l'eau ne manquant pas et le dévouement des pompiers ne faisant pas défaut il n'y eut que cette bâtisse à n'être plus ce matin qu'une décombe fumante.

INCENDIE A ST-FELICIE

Vers 3 heures hier la nuit M. Albert Blouin et les voisins furent subitement réveillés par le crépitement du feu qui déjà enveloppait toute l'écurie de M. Albert et M. Amédée Blouin, contracteurs. L'élément destructeur achevait déjà son oeuvre, cependant les pompiers furent appelés et sous les ordres de leur chef M. Joseph Dufresne, vinrent à bout de protéger les bâtisses avoisinantes car déjà les flammes léchaient le mur d'une grange écurie appartenant à M. Haldage Laflamme commerçant de chevaux et le feu en se propageant à cette immense bâtisse il aurait été difficile d'empêcher une conflagration telle qu'on en a déjà vue à St-Félicien. Heureusement l'eau ne manquant pas et le dévouement des pompiers ne faisant pas défaut il n'y eut que cette bâtisse à n'être plus ce matin qu'une décombe fumante.

INCENDIE A ST-FELICIE

Vers 3 heures hier la nuit M. Albert Blouin et les voisins furent subitement réveillés par le crépitement du feu qui déjà enveloppait toute l'écurie de M. Albert et M. Amédée Blouin, contracteurs. L'élément destructeur achevait déjà son oeuvre, cependant les pompiers furent appelés et sous les ordres de leur chef M. Joseph Dufresne, vinrent à bout de protéger les bâtisses avoisinantes car déjà les flammes léchaient le mur d'une grange écurie appartenant à M. Haldage Laflamme commerçant de chevaux et le feu en se propageant à cette immense bâtisse il aurait été difficile d'empêcher une conflagration telle qu'on en a déjà vue à St-Félicien. Heureusement l'eau ne manquant pas et le dévouement des pompiers ne faisant pas défaut il n'y eut que cette bâtisse à n'être plus ce matin qu'une décombe fumante.

INCENDIE A ST-FELICIE

Vers 3 heures hier la nuit M. Albert Blouin et les voisins furent subitement réveillés par le crépitement du feu qui déjà enveloppait toute l'écurie de M. Albert et M. Amédée Blouin, contracteurs. L'élément destructeur achevait déjà son oeuvre, cependant les pompiers furent appelés et sous les ordres de leur chef M. Joseph Dufresne, vinrent à bout de protéger les bâtisses avoisinantes car déjà les flammes léchaient le mur d'une grange écurie appartenant à M. Haldage Laflamme commerçant de chevaux et le feu en se propageant à cette immense bâtisse il aurait été difficile d'empêcher une conflagration telle qu'on en a déjà vue à St-Félicien. Heureusement l'eau ne manquant pas et le dévouement des pompiers ne faisant pas défaut il n'y eut que cette bâtisse à n'être plus ce matin qu'une décombe fumante.

INCENDIE A ST-FELICIE

Vers 3 heures hier la nuit M. Albert Blouin et les voisins furent subitement réveillés par le crépitement du feu qui déjà enveloppait toute l'écurie de M. Albert et M. Amédée Blouin, contracteurs. L'élément destructeur achevait déjà son oeuvre, cependant les pompiers furent appelés et sous les ordres de leur chef M. Joseph Dufresne, vinrent à bout de protéger les bâtisses avoisinantes car déjà les flammes léchaient le mur d'une grange écurie appartenant à M. Haldage Laflamme commerçant de chevaux et le feu en se propageant à cette immense bâtisse il aurait été difficile d'empêcher une conflagration telle qu'on en a déjà vue à St-Félicien. Heureusement l'eau ne manquant pas et le dévouement des pompiers ne faisant pas défaut il n'y eut que cette bâtisse à n'être plus ce matin qu'une décombe fumante.

INCENDIE A ST-FELICIE

Vers 3 heures hier la nuit M. Albert Blouin et les voisins furent subitement réveillés par le crépitement du feu qui déjà enveloppait toute l'écurie de M. Albert et M. Amédée Blouin, contracteurs. L'élément destructeur achevait déjà son oeuvre, cependant les pompiers furent appelés et sous les ordres de leur chef M. Joseph Dufresne, vinrent à bout de protéger les bâtisses avoisinantes car déjà les flammes léchaient le mur d'une grange écurie appartenant à M. Haldage Laflamme commerçant de chevaux et le feu en se propageant à cette immense bâtisse il aurait été difficile d'empêcher une conflagration telle qu'on en a déjà vue à St-Félicien. Heureusement l'eau ne manquant pas et le dévouement des pompiers ne faisant pas défaut il n'y eut que cette bâtisse à n'être plus ce matin qu'une décombe fumante.

INCENDIE A ST-FELICIE

Vers 3 heures hier la nuit M. Albert Blouin et les voisins furent subitement réveillés par le crépitement du feu qui déjà enveloppait toute l'écurie de M. Albert et M. Amédée Blouin, contracteurs. L'élément destructeur achevait déjà son oeuvre, cependant les pompiers furent appelés et sous les ordres de leur chef M. Joseph Dufresne, vinrent à bout de protéger les bâtisses avoisinantes car déjà les flammes léchaient le mur d'une grange écurie appartenant à M. Haldage Laflamme commerçant de chevaux et le feu en se propageant à cette immense bâtisse il aurait été difficile d'empêcher une conflagration telle qu'on en a déjà vue à St-Félicien. Heureusement l'eau ne manquant pas et le dévouement des pompiers ne faisant pas défaut il n'y eut que cette bâtisse à n'être plus ce matin qu'une décombe fumante.

INCENDIE A ST-FELICIE

Vers 3 heures hier la nuit M. Albert Blouin et les voisins furent subitement réveillés par le crépitement du feu qui déjà enveloppait toute l'écurie de M. Albert et M. Amédée Blouin, contracteurs. L'élément destructeur achevait déjà son oeuvre, cependant les pompiers furent appelés et sous les ordres de leur chef M. Joseph Dufresne, vinrent à bout de protéger les bâtisses avoisinantes car déjà les flammes léchaient le mur d'une grange écurie appartenant à M. Haldage Laflamme commerçant de chevaux et le feu en se propageant à cette immense bâtisse il aurait été difficile d'empêcher une conflagration telle qu'on en a déjà vue à St-Félicien. Heureusement l'eau ne manquant pas et le dévouement des pompiers ne faisant pas défaut il n'y eut que cette bâtisse à n'être plus ce matin qu'une décombe fumante.

NOTES SOCIALES

Mlle Jeanne Larouche, de cette ville, est actuellement en vacances à Québec et Ste-Anne, pour une quinzaine.

M. et Mme Armand Lévesque, de cette ville, sont allés à Chicoutimi cette semaine.

Mlle Marguerite Tremblay, de St-Félicien, est venue à Roberval, chez Mlle Anita Lapierre, samedi dernier.

Mme Johnny Côté, de cette ville, est allée à Québec la semaine dernière.

Mlle Elisa Savard, de Jonquières, est retournée cette semaine après avoir passé quelques jours à Roberval chez son oncle M. Armand Lévesque.

M. Ths-Ls Desbiens, de St-Bruno, est venu à Roberval dimanche.

M. et Mme Raoul Desbiens d'Hébertville-Station, sont venus à Roberval rendre visite à leur fillette Madeleine au Couvent. Ils étaient accompagnés: Je leur nièce Mlle Savard, de Grande-Baie et de Mme Napoléon Côté de St-Bruno, qui a aussi rendu visite à sa fille St Ste-Elizabeth, au couvent des Ursulines.

M. et Mme Albert Bolduc, de Jonquières, étaient de passage à Roberval dimanche dernier chez leurs parents.

M. J.-Adélard Gagnon, de Dolbeau, était à Roberval par affaires cette semaine.

M. le Chanoine Larue, de Québec, est actuellement à Roberval, chez sa soeur Mme le (Dr) Jules Constantin.

M. Adrien Larue, de Dolbeau, est venu à Roberval au cours de la semaine.

Mlle Louise Guertin, de Winnipeg, est actuellement en visite à Roberval, chez M. et Mme Geo-P. Marcotte.

M. et Mme Joseph Saulnier MM. Adrien Ths-Eugène, Jules et Georges Saulnier, Mlle Marie-Luce Saulnier, de Chicoutimi, étaient à Roberval samedi dernier pour les funérailles de M. Ernest Parent.

MM. J.-A. Plourde, N. P. et H. Tremblay, de Métabetchouan, étaient à Roberval hier par affaires.

M. Mac Posman, de St-Joseph d'Alma, était de passage à Roberval cette semaine.

Mlles Lucille, Alice et Gabrielle, M. Edmond Rossignol de Chicoutimi, sont venus assister aux funérailles de leur grand-père, M. Ernest Parent samedi dernier.

M. et Mme Antoine Marcotte, de cette ville, sont allés à St-Joseph d'Alma cette semaine.

M. Joseph Rossignol, de Chicoutimi, était à Roberval la semaine dernière, à l'occasion de la mort de M. Ernest Parent.

Mlle Adeline Gauthier, de St-Prime, était à Roberval, chez M. Thomas Parent, la semaine dernière.

M. David Simard, de cette ville, est allé au Club Lizotte.

M. Ths-Henri Lapierre, et Mlle Cécile Lapierre, de St-Prime, ont passé quelques jours à Roberval la semaine dernière.

M. Alfrédise Harvey, d'Alma, était ici hier par affaires.

M. Léon Laroche, et son fils de Chambord, sont venus à Roberval par affaires ces jours derniers.

M. L. G. Potvin, de St-Félicien, est venu à Roberval cette semaine.

MM. Ths-Ls Bouchard et Albert Tremblay, de Dolbeau, étaient à Roberval cette semaine.

MM. Adj. Boulanger et J. Imbeault, de St-Félicien, étaient à Roberval ces jours derniers.

M. Trefflé Harvey, d'Alma

est venu à Roberval par affaires cette semaine.

MM. et Mmes Docteur H. Pinault et R. Boissonneau, sont partis la semaine dernière pour Trois-Rivières, où ils ont assisté dimanche dernier à la convention annuelle des Chevaliers de Colomb. M. et Mme Boissonneau u sont revendus mardi matin et M. et Mme H. Pinault, qui font le trajet en automobile, sont continués à Boston (Etats-Unis) d'où ils reviendront à la fin de la semaine.

M. et Mme Roland Marcotte, d'Arvida, étaient de passage à Roberval dimanche dernier chez M. et Mme Geo-P. Marcotte.

M. et Mme Roland Marcotte, d'Arvida, étaient de passage à Roberval dimanche dernier chez M. et Mme Geo-P. Marcotte.

NAISSANCE A ROBERVAL

Le 22 mai.—Marie, Louise, Lucille, Huguette, fille de M. et Mme Wilfrid Allaire, Parrain: M. Louis Aubin, marraine: Mlle Lucille Bergeron, tante de l'enfant.

A VENDRE

Engin à l'huile crue, 40 C.V. usagé et en parfaite condition. Nous mettrons cet engin en opération à la satisfaction de l'acheteur. Aussi un planeur usagé. Prix et conditions avantageux. S'adresser à Georges-Henri LAVOIE Bagotville, P. Q.

PERDUE

Une plume fontaine d'une certaine valeur a été perdue samedi dernier a.m., sur la rue St-Joseph. Si on l'a trouvée, est prié de la porter à l'un des deux Presbytères de la ville. Récompense promise.

PERDUE

Une plume fontaine d'une certaine valeur a été perdue samedi dernier a.m., sur la rue St-Joseph. Si on l'a trouvée, est prié de la porter à l'un des deux Presbytères de la ville. Récompense promise.



USEL

DES TARIFS D'ETE DU

CANADIEN NATIONAL

pour réduire VOS FRAIS DE VACANCES

Avant d'arrêter définitivement votre programme de vacances, ayez soin de bien vous renseigner. Le Canadien National vous fait cet été des prix exceptionnels. Voyages à 1 sou du mille à l'Ouest du Canada et au Pacifique (10 au 30 juin); billets de 16 et 45 jours à Jasper; excursions de 21 jours dans les Maritimes; voyages de fin de semaine complets (du vendredi au lundi) à billet et quart; voyages complets du dimanche à billet simple. Utilisez le Canadien National: vous y gagnerez.

Avant d'arrêter définitivement votre programme de vacances, ayez soin de bien vous renseigner. Le Canadien National vous fait cet été des prix exceptionnels. Voyages à 1 sou du mille à l'Ouest du Canada et au Pacifique (10 au 30 juin); billets de 16 et 45 jours à Jasper; excursions de 21 jours dans les Maritimes; voyages de fin de semaine complets (du vendredi au lundi) à billet et quart; voyages complets du dimanche à billet simple. Utilisez le Canadien National: vous y gagnerez.

Avant d'arrêter définitivement votre programme de vacances, ayez soin de bien vous renseigner. Le Canadien National vous fait cet été des prix exceptionnels. Voyages à 1 sou du mille à l'Ouest du Canada et au Pacifique (10 au 30 juin); billets de 16 et 45 jours à Jasper; excursions de 21 jours dans les Maritimes; voyages de fin de semaine complets (du vendredi au lundi) à billet et quart; voyages complets du dimanche à billet simple. Utilisez le Canadien National: vous y gagnerez.

Avant d'arrêter définitivement votre programme de vacances, ayez soin de bien vous renseigner. Le Canadien National vous fait cet été des prix exceptionnels. Voyages à 1 sou du mille à l'Ouest du Canada et au Pacifique (10 au 30 juin); billets de 16 et 45 jours à Jasper; excursions de 21 jours dans les Maritimes; voyages de fin de semaine complets (du vendredi au lundi) à billet et quart; voyages complets du dimanche à billet simple. Utilisez le Canadien National: vous y gagnerez.

Avant d'arrêter définitivement votre programme de vacances, ayez soin de bien vous renseigner. Le Canadien National vous fait cet été des prix exceptionnels. Voyages à 1 sou du mille à l'Ouest du Canada et au Pacifique (10 au 30 juin); billets de 16 et 45 jours à Jasper; excursions de 21 jours dans les Maritimes; voyages de fin de semaine complets (du vendredi au lundi) à billet et quart; voyages complets du dimanche à billet simple. Utilisez le Canadien National: vous y gagnerez.

Avant d'arrêter définitivement votre programme de vacances, ayez soin de bien vous renseigner. Le Canadien National vous fait cet été des prix exceptionnels. Voyages à 1 sou du mille à l'Ouest du Canada et au Pacifique (10 au 30 juin); billets de 16 et 45 jours à Jasper; excursions de 21 jours dans les Maritimes; voyages de fin de semaine complets (du vendredi au lundi) à billet et quart; voyages complets du dimanche à billet simple. Utilisez le Canadien National: vous y gagnerez.

Avant d'arrêter définitivement votre programme de vacances, ayez soin de bien vous renseigner. Le Canadien National vous fait cet été des prix exceptionnels. Voyages à 1 sou du mille à l'Ouest du Canada et au Pacifique (10 au 30 juin); billets de 16 et 45 jours à Jasper; excursions de 21 jours dans les Maritimes; voyages de fin de semaine complets (du vendredi au lundi) à billet et quart; voyages complets du dimanche à billet simple. Utilisez le Canadien National: vous y gagnerez.

Avant d'arrêter définitivement votre programme de vacances, ayez soin de bien vous renseigner. Le Canadien National vous fait cet été des prix exceptionnels. Voyages à 1 sou du mille à l'Ouest du Canada et au Pacifique (10 au 30 juin); billets de 16 et 45 jours à Jasper; excursions de 21 jours dans les Maritimes; voyages de fin de semaine complets (du vendredi au lundi) à billet et quart; voyages complets du dimanche à billet simple. Utilisez le Canadien National: vous y gagnerez.

Avant d'arrêter définitivement votre programme de vacances, ayez soin de bien vous renseigner. Le Can